



HAL
open science

Retour sur un retour d'enquête

Laurent Aucher, Danielle Champion

► **To cite this version:**

Laurent Aucher, Danielle Champion. Retour sur un retour d'enquête. Les Cahiers du CREILAC, 2016, 1, p. 307-323. hal-02147252

HAL Id: hal-02147252

<https://univ-orleans.hal.science/hal-02147252v1>

Submitted on 29 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Retour sur un retour d'enquête

Laurent Aucher^a et Danielle Champion^b

^a : Maître de conférences en sociologie, Université d'Orléans (CEDETE) – France.
Courriel : laurent.aucher@univ-orleans.fr

^b : Agrégée de lettres modernes – France.

Résumé : *Si la différenciation entre le réel et le formel est largement admise par les chercheurs en sciences sociales, très souvent, pour bon nombre d'entre eux, le formel s'apparente à une élaboration intellectuelle qui ne rend pas compte de l'implication de celui qui formalise et encore moins des effets de cette implication sur la formalisation. Or toute objectivation du réel revêt un caractère social. En cela, le retour sur enquête se révèle un exercice riche d'enseignements, surtout lorsque ce retour prend la forme d'un échange direct comme dans cet article, puisqu'il oblige le chercheur, notamment par les jeux de miroirs qui s'instaurent entre lui et les autres interactants, à s'interroger sur ses présupposés, ses choix et ses pratiques, donc in fine sur les conséquences de son implication.*

Mots-clés : *retour d'enquête, subjectivité, éthique, réflexivité.*

Title : *Return on a feedback from investigation*

Abstract : *The differentiation between reality and formal is widely accepted by social sciences researchers but, very often, according to many of them, formal is similar to an intellectual elaboration which doesn't give an account of the one who formalize an even less to the effects of this implication on the formalization itself. But every objectification of reality assumes a social characteristic. In this, the feedback from investigation proves to be a practice which contributes rich lessons, in particular when, like in this article, this feedback takes the form of a direct exchange as long as it gets the researcher to question himself about his assumptions, choices, practices and in fine the consequences of his implication, notably from mirror effects which take place between him and the other actors.*

Keywords : *Feedback from investigation – Vierzon – Subjectivity – Ethics – Reflectivity.*

Il n'a pour l'instant lu que l'introduction mais déclare avoir bien saisi l'ambition de donner à voir un univers social peu visible. Il trouve, en même temps, que « c'est pas évident de regarder une étude sur le monde ouvrier » ou de la « populariser », car « c'est pas très sexy » et que c'est censé « n'intéresser personne ». Il ajoute que « c'est un monde dont on a un peu honte » [...]. Il me suggère d'écrire à l'avenir plutôt « une sorte de *Germinal* » pour rendre plus accessible mon propos, à savoir selon lui un roman empruntant des éléments au réel.

Martin THIBAUT, *Ouvriers malgré tout* (2013 : 323).

C'est parce qu'il existe une différence de nature entre le réel et la formalisation du réel, le formel, que Paul Veyne dans *Comment on écrit l'histoire* peut affirmer que l'histoire est un récit : le « récit d'événements vrais » (1971 : 22). Bien que cette différenciation soit communément admise par les chercheurs en sciences sociales, très souvent, pour bon nombre d'entre eux, le formel s'apparente encore à une élaboration intellectuelle qui ne rend compte ni de l'implication de celui qui formalise ni des effets de cette implication sur la formalisation. Pourtant toute objectivation du réel, si elle procède d'un travail intellectuel, revêt également un caractère social. Pierre Bourdieu ne dit pas autre chose dans les *Méditations pascaliennes* (2003) lorsqu'il défend la thèse selon laquelle même les idées les plus abstraites et universelles sont indissociables de leurs conditions de production. De ce point de vue le « retour sur enquête », ce que l'on nomme aussi une « restitution » et qui s'apparente à un « contre-don » (Mauss, 1923-1924), se révèle un exercice épistémologiquement riche d'enseignements, surtout lorsque ce retour prend la forme d'un échange direct, par exemple une conférence publique comme c'est le cas dans cet article, puisqu'il oblige le chercheur, notamment par les jeux de miroirs qui s'instaurent entre lui et les autres interactants, à s'interroger sur ses présupposés, ses choix et ses pratiques, et donc *in fine* sur les conséquences de son implication.

La conférence analysée ici fait suite à une thèse de doctorat en sociologie sur la mémoire ouvrière métallurgique à Vierzon (France), celle-ci réalisée par Laurent Aucher au CSPRP de l'université Paris Diderot (2013 [1]). C'est dans le cadre de sa thèse que Laurent a pris contact avec Danielle Champion, agrégée de lettres en retraite, par ailleurs comédienne amateur, pour relire ses différents travaux de recherche, notamment les transcriptions des entretiens biographiques soumis pour validation aux enquêtés. La conférence, intitulée « Deux générations de métallurgistes à Vierzon : recherche sur la mémoire ouvrière (2006-2012) », a été donnée début mai 2013 à Vierzon : Laurent prenant en charge la présentation des éléments théoriques, Danielle celle des illustrations (citations et extraits biographiques).

Nous commencerons par l'exposé des principaux éléments relatifs au contexte et au déroulement de la conférence (partie 1). Après quoi, en nous appuyant largement sur les aspects du formel qui relèvent *a priori* de l'intangible, de l'invisible, c'est-à-dire du non-dit, du non-pensé, du déni, etc., ou, pour généraliser, de l'informe du formel, nous

analyserons trois questions inhérentes à toute formalisation essentielles à nos yeux : la question subjective (partie 2), la question éthique (partie 3) et la question réflexive (partie 4).

1. Le retour d'enquête

Le 2 mai 2013 dans une salle du Centre de congrès de Vierzon, nous attendons dans une certaine fébrilité l'arrivée du public. Notre intervention, annoncée par voie de presse, envoi d'invitations et bouche-à-oreille, entre dans le cadre d'un cycle de trois conférences qui accompagnent une exposition « Le Patrimoine de Vierzon se dévoile. Présentation des collections du musée ». Le service du patrimoine a pris en charge la logistique (contact avec la presse, location de la salle, invitations, etc.). L'équipe municipale s'est investie spontanément dans le projet et en a assumé le coût financier. Une fiche technique de la conférence lui avait été proposée qui comportait le résumé suivant :

Déjà en 1960 le sociologue Pierre-Henri Chombart de Lauwe se demandait, non sans provocation : « Y a-t-il encore une classe ouvrière ? », cela pour mieux récuser l'affirmation selon laquelle cette classe aurait disparu. L'objet de la conférence est de rendre compte d'une recherche doctorale réalisée à Vierzon entre 2006 et 2012 par Laurent Aucher sur la mémoire ouvrière métallurgique et, dans la mesure où l'analyse de cette mémoire sociale découle de l'observation de mémoires individuelles, de montrer également que les ouvriers n'ont pas disparu et qu'ils ont toujours des choses à dire.

Le public répond à notre attente et à celle des organisateurs puisqu'il occupe pratiquement tous les sièges de la salle plutôt vaste mise à notre disposition. Ça et là, des visages connus (parents, amis, collègues, personnalités locales, etc.). Un certain nombre d'entre eux ne sont pas originaires de Vierzon. Hommes et femmes, ouvriers mais, en majorité, employés et fonctionnaires, retraités, peu de jeunes. Environ cent vingt personnes dont l'attention sera constante tout au long des trois heures (une heure et demie d'exposé, une heure et demie de débat), très peu partiront avant la fin de la discussion. Nous disposons de micros mais nous n'avons pas fait le choix d'autres supports de communication comme le vidéoprojecteur. Tout reposera sur notre prestation. Au risque d'oublier que le micro, s'il aide à faire porter notre voix, est aussi un révélateur de notre rythme respiratoire et donc de nos affects. Une double présentation, sobre mais chaleureuse, soulignant notre intérêt pour l'histoire sociale de notre ville est assurée par le maire et un adjoint. Celle-ci nous offre un contexte d'« entre-soi » qui nous facilite la prise de parole.

L'exposé se structure en six parties encadrées par introduction et conclusion : « Le sujet et l'objet », « Le premier objectif », « Le deuxième objectif », « La méthode », « Les opérations de la mémoire » et « Les thèmes de la mémoire ». Le contenu de ces parties peut être schématisé ainsi : l'enquêteur saisi à travers des éléments biographiques *versus* l'injustice sociale : « Le sujet et l'objet », les enjeux intellectuels : « Le premier objectif », les enjeux théoriques : « Le deuxième objectif », les matériaux, les techniques d'enquête et les méthodes d'analyse : « La méthode », la mémorisation, la remémoration et la commémoration : « Les opérations de la mémoire », enfin l'examen spécifique du thème du travail : « Les thèmes de la mémoire ». L'introduction a notamment explicité l'intitulé de la recherche doctorale,

énuméré les principales sources et précisé la fonction de restitution de la conférence. La conclusion revient sur ce qui a été constaté : l'impact du libéralisme économique sur la classe ouvrière et par voie de conséquence sur le contenu de la mémoire ouvrière, la récusation de l'idée de « foyer central » développée par le sociologue français Maurice Halbwachs dans sa théorie des classes sociales (1912), et la mise en valeur d'une perspective qui analyse la société par la base.

Le débat qui fait immédiatement suite à l'exposé s'engage de manière un peu abrupte. Le président d'une association patrimoniale : « Vous venez de nous faire un cours de Sorbonne ». La critique semble porter sur l'adéquation du discours à l'auditoire et l'intervenant attendait sans doute un contenu historique et non sociologique. Laurent fait le choix de renvoyer ces remarques au public qui n'y fait pas écho dans l'immédiat. Mais au cours du débat, Paul, l'un des interviewés dans la thèse, ouvrier puis animateur social, militant communiste, reviendra sur cette question de l'adéquation discours/auditoire qui, pour lui, n'a pas semblé poser problème.

On assistera ensuite à des échanges nourris, sans temps morts, sans nécessité de relance, et sans affrontement relevant de l'attaque de personne ni à notre égard ni entre les participants. D'autre part on ne s'éloignera jamais notablement du fond du sujet. Les prises de parole se succèdent, privilégiant le rapport conférencier/public. Peu de dialogue entre intervenants. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous allons exposer quelques-unes des interventions qui nous paraissent les plus significatives. En raison de l'absence d'animateur, aucun des participants n'a été amené à se présenter. La situation actuelle des ouvriers métallurgistes, plus largement l'état de l'entreprise industrielle à Vierzon, plus largement encore la condition ouvrière, ont suscité de nombreuses réactions. Le sujet a été illustré et a fait l'objet de questionnements. Les angles sont néanmoins très différents : « Vous parlez de la condition des ouvriers mais il me semble que celle des techniciens est soumise aussi à une évolution défavorable » ou « Je tiens à rappeler que la condition des ouvriers dans les ateliers à toujours été difficile. Ce n'est pas seulement un effet de l'évolution actuelle ». Paul : « On s'est un peu endormis. Au lieu de subir, il faudrait que les ouvriers se remettent à agir ». Une intervention interpelle directement le sociologue : « D'accord avec votre analyse. Mais concrètement, quel rôle l'intellectuel est-il prêt à jouer pour contribuer à faire changer les choses ? » L'exposé ayant mobilisé un certain nombre de références culturelles (littéraires et cinématographiques) : « On sent dans votre propos un intérêt certain pour la culture. Quelle est la place de ce matériau dans votre travail de sociologue ? » Une phrase de l'exposé : « Chez les plus jeunes, en raison même du rapprochement entre l'institution scolaire et l'entreprise, l'école les a en plus préparés à ça » fait réagir vivement certains enseignants du technique, résonnant avec ce qui semble être une de leurs préoccupations les plus aiguës. Dans l'exposé, cette phrase contribuait à l'analyse de la transformation, au sein de l'entreprise industrielle, des « qualifications » en « compétences ». L'enseignant : « On est conscient de la fonction utilitariste de ce que l'on nous demande de transmettre. Mais ce sont les programmes et les méthodes imposés par l'institution qui nous amènent à formater nos élèves ». « J'ajouterais que dans l'évolution de notre propre métier nous ressentons un glissement vers la polyvalence et la déqualification. » Le débat aurait pu se poursuivre mais il faut libérer la salle. L'adjoint au maire remercie le public et formule le souhait que ce type d'initiative soit reconduit.

2. La question subjective

« C'est parce que nous sommes impliqués dans le monde, écrit Bourdieu, qu'il y a de l'implicite dans ce que nous pensons et disons à son propos » (*op. cit.* : 23). Pour formuler les choses différemment, le chercheur n'est pas neutre (Legavre, 1996). Il participe, consciemment ou non, de manière implicite ou explicite, à l'effectuation du phénomène qu'il étudie. Cette réflexion s'applique évidemment à la situation de restitution que nous avons mise en œuvre dans cette conférence.

De même que, amplifiées par le micro, nos respirations livraient malgré nous au public un reflet de nos affects, nous avons fait le choix de donner une place à la subjectivité, décidé de ne pas nous masquer sous une fausse neutralité. Ainsi, nous nous sommes présentés nous-mêmes (pour Laurent : histoire familiale, formation et profession, pour Danielle : formation et profession, et pour l'un et l'autre : appartenance locale). Cette approche, loin d'être évidente, a fait l'objet de plusieurs échanges. Pour Danielle, connue seulement comme enseignante et comédienne amateur, il s'agissait d'éclairer le public sur son rôle aussi bien dans le processus d'enquête que dans la restitution qu'il allait entendre. Pour Laurent, la problématique était différente. La présentation orale d'éléments de l'histoire familiale, comme les deuils, qui faisait sens dans la genèse du projet de thèse, constituait une expérience violente, heurtant sa pudeur et sa retenue habituelles. Les réticences tenaient aussi à la présence de membres de sa famille et de ses amis dans le public. Mais une autre considération va l'emporter dans notre décision. Si dans l'enquête la relation enquêteur/enquêtés est par définition déséquilibrée, dans le retour d'enquête, il en est ainsi également de la relation conférenciers/public. Informer les gens sur ce que l'on est, nous a semblé propre à la rééquilibrer. Livrer des éléments de soi-même est un moyen de rendre aux enquêtés présents dans la salle ce qu'ils avaient consenti à donner de leur histoire personnelle. Par ailleurs, nous nous adressions à un public varié, directement intéressé par le thème de la mémoire ouvrière, mais pour qui, pensions-nous, le discours sociologique était peu familier. Il s'agissait donc de l'« humaniser » autant que possible.

La question de la subjectivité était également centrale dans le choix de retenir des extraits biographiques et de les mettre en voix. La perspective de réaliser lui-même cette restitution orale de paroles d'enquêtés a suscité pour Laurent un malaise émotionnel : le sentiment de se substituer à eux dans une situation de communication où le croisement de regard risquait de rappeler l'enquêteur à son rôle de « voleur », de « cannibale ». En effet, si l'on se réfère à Olivier Schwartz, les enquêtés sont doublement volés, d'abord au sens d'un « viol des intimités et [...] [des] vérités privées dérobées » et ensuite socialement par les bénéfices institutionnels que le chercheur peut espérer générer (1990 : 51-52). Le rôle est alors délégué à Danielle qui, n'ayant pas rencontré les interviewés, peut faire l'économie de ces affects et scrupules. Cependant, elle devra mettre au clair son positionnement personnel par rapport aux paroles transcrites, éviter les écueils de la sur-interprétation, doser les effets, pour privilégier la cohérence entre discours théorique et illustration. D'autre part, il ne fallait pas perdre de vue l'objectif principal : par les inflexions, les silences, le débit, le timbre, etc., faire entendre la voix des ouvriers qui, à travers leurs récits de vie individuels, rendent

perceptibles leurs affects de classe c'est-à-dire une partie de la mémoire ouvrière liée au sensible.

Dans un contexte de communication, qui s'apparente à une « représentation théâtrale » au sens métaphorique que le sociologue Erving Goffman donne à ce terme, où les « acteurs » sont notamment soumis à des influences réciproques (1973), on peut aussi observer que les subjectivités travaillent les réactions du public pendant le débat y compris à voix basse : « C'était curieux, il y avait des personnes devant nous qui étaient concernées. [...] C'était formidable de les voir s'interpeller et commenter ce qui était dit » nous rapportera ensuite un des participants. Deux des réactions formulées à haute voix ont un caractère d'*exempla*.

Lorsque le président d'une association patrimoniale déclare : « Vous venez de nous faire un cours de Sorbonne », son discours est saisi dans un faisceau subjectif qui a peut-être produit un malaise en lui. On peut poser les hypothèses suivantes. Sur un thème d'étude qui lui tient à cœur et qui imprègne son histoire personnelle et familiale, l'auditeur a assisté à une analyse qui étudie la société par la base et dont l'angle d'approche peut déstabiliser. D'autre part, la légitimité du jeune chercheur voire de sa discipline quant au sujet étudié (histoire industrielle locale) n'est peut-être pas une évidence pour cette personne. On peut également penser que la présence d'élus, en sympathie avec les intervenants, celle d'un public nombreux et peut-être acquis, ont pu heurter une personne dont la parole, dans ce microcosme social, fait d'ordinaire autorité en particulier par voie de presse. Si, avec Philippe Sahuc, lui-même se référant à Marcel Mauss, on peut considérer que le retour d'enquête est un « acte de pure humilité » (2011), il peut néanmoins parfois être ressenti comme brutal pour les enquêtés. C'est précisément ce que découvre Sahuc à ses dépens lors de la restitution de son enquête auprès de jeunes lycéens (*ibid.*). Force est de constater qu'il peut l'être aussi par ricochet pour le chercheur.

D'autres intervenants, des enseignants par exemple, se sont trouvés directement concernés par la restitution. On peut penser que celle-ci évoquait des problématiques vécues actuellement dans leur vie professionnelle. Ils semblent avoir été directement interpellés par l'affirmation, dans l'exposé, d'un lien étroit entre d'une part, la dérive qualification/compétence opérée dans l'entreprise avec en corollaire la déqualification des ouvriers, l'augmentation des charges de travail et la perte de droits et d'autre part, l'évolution des contenus et des méthodes dans leur enseignement. L'exposé disait d'ailleurs clairement : « Le caractère objectivant de la certification scolaire s'en trouve déprécié ». Dans l'enseignement professionnel, les professeurs se font d'une manière ou d'une autre, parfois malgré eux, les principaux agents de diffusion de la culture entrepreneuriale dans l'institution scolaire. Certains, présents lors de la conférence, font état de leur malaise et leur prise de parole dénonce le piège dans lequel ils se sentent enfermés. Par ailleurs, un glissement spontané s'opère au cours de la discussion : l'inquiétude semble aussi prendre source dans la définition même de leur propre métier à l'heure actuelle. Comme pour chacun des aspects de l'exposé et du débat, des préoccupations éthiques apparaissent que nous allons examiner.

3. La question éthique

En situation d'entretien sociologique, tout individu est animé par un « souci éthique » (Murard, 2003 : 263). C'est le cas dans la recherche doctorale réalisée à Vierzon, comme avec Zouhir, un jeune intérimaire qui se montre particulièrement soucieux d'être compréhensible, de donner de lui une image positive, sérieuse, de « revendiquer un moi acceptable » selon l'expression d'Eving Goffman citée par Gérard Mauger (1991 : 134), au point que l'entretien sociologique prend une forme qui s'apparente à celle d'un entretien d'embauche. Mais le souci éthique ne se limite pas à la seule situation d'interview : il concerne aussi la situation de retour d'enquête. Ainsi, lorsque le technicien nous dit : « Vous parlez de la condition des ouvriers mais il me semble que celle des techniciens est soumise aussi à une évolution défavorable », la subjectivité est présente dans sa réaction, exprimant un probable sentiment de frustration. Mais en filigrane, une préoccupation éthique se fait jour qui nous amène à formuler l'hypothèse suivante. Au cours de la conférence, Laurent montrait comment la dévalorisation des savoirs pratiques et donc de ceux qui les possèdent, en particulier les travailleurs les plus âgés, l'installation de la polyvalence, le développement du management participatif, etc., entraînent chez les ouvriers la substitution de la catégorisation « opérateur de production » à celle formée auparavant par les « OS » et les « OP ». Le technicien qui, dans la définition première de son rôle au sein de l'entreprise, est celui qui maîtrise un savoir spécifique qui le distingue du simple exécutant, se voit lui aussi dépossédé d'une partie de son identité professionnelle du fait notamment de la parcellarisation et de la polyvalence.

Le souci éthique n'est pas le seul fait de l'enquêté ou plus largement du public dans le cas de cette conférence. C'est aussi, ou du moins cela devrait être, celui de l'enquêteur. Pour Laurent, la conscience qu'il est nécessaire de réparer le double vol théorisé par Schwartz (*op. cit.*) impose de prévoir dans le dispositif d'enquête un contre-don sous la forme de retour aux enquêtés. Cette préoccupation a été centrale dans ses deux principaux travaux universitaires. Pour le mémoire de DEA « La mémoire ouvrière métallurgique à Vierzon » (Aucher, 1996), la restitution a pris la forme d'un article publié dans un magazine régional et mis à la disposition de chaque interviewé. Pour la thèse, un retour en trois principales étapes : transcriptions des interviews données en relecture aux enquêtés avec possibilité de modification, conférence proposée à Vierzon en mai 2013 et publication d'un livre (Aucher, 2013 [2]). La réécriture de la thèse sous forme condensée et simplifiée que ce dernier a nécessité avait pour but de rendre le propos aussi accessible que possible au plus grand nombre et en priorité aux principaux concernés qui, pour la majorité d'entre eux, en ont reçu un exemplaire. Notons que les contre-dons que nous venons de citer étaient tous à l'initiative de Laurent. Par ailleurs, une situation particulière s'est présentée : Laurent avait interviewé deux ouvriers, habitués de la Boutique solidarité de Vierzon, lieu d'accueil et d'échanges pour des personnes en très grande difficulté sociale et psychologique. L'équipe d'encadrement a formulé la demande d'un retour d'enquête : « C'est toujours enrichissant pour nous d'avoir le regard d'une personne extérieure ». La rencontre est intervenue en novembre 2009 dans les locaux berruyers de l'association.

Laurent a eu très tôt, pendant la rédaction de sa thèse, l'idée de donner une conférence. Si le choix de Vierzon s'imposait, celui de la structure organisatrice a fait l'objet d'une réflexion. Syndicat, parti politique et associations patrimoniales ou autres pouvaient connoter un choix partisan qui aurait exclu une partie du public. Ainsi, installer cette conférence sous l'égide d'un service culturel municipal répondait à un souhait initial essentiel : favoriser dans le public un métissage social et culturel maximal. Les moyens nous en étaient donnés : la gratuité, la localisation centrale du lieu et le fait qu'il soit associé à un espace de vie à la fois citoyen et hautement symbolique puisque le Centre de congrès est situé sur l'ancien site industriel le plus important de l'agglomération. En favorisant le métissage dans le public, l'idée était aussi de rendre visible le plus largement possible la classe ouvrière. Constatant que la présence physique de la classe ouvrière dans l'espace public réel est inversement proportionnelle à son absence dans l'espace public médiatisé, l'un des objectifs principaux de la thèse était de faire exister la classe ouvrière en parlant d'elle et en la faisant parler. Dans ce but, nous avons choisi de faire alterner deux voix : celle de Laurent qui rend compte de son analyse théorique, celle de Danielle qui lit les extraits choisis dans le matériau biographique.

Restituer des extraits biographiques entraîne un certain nombre de questionnements éthiques. D'abord celui du choix. Il fallait obtenir l'adéquation de l'illustration à l'idée exposée en résistant à la tentation de forcer le sens de l'exemple. Dans l'impossibilité, en raison des contraintes de temps, de citer *in extenso* les moments de parole, on opérait un découpage qui pouvait modifier la signification. Une vingtaine de personnes avaient été interviewées. La structure de la thèse avait permis la mise en valeur de chacune d'elles, ce que la situation de conférence rendait difficile. Aussi avons-nous été obligés de renoncer aux propos de nombreuses personnes. Pour autant, nous avons cherché à répondre à deux préoccupations éthiques : la pluralité de la parole ouvrière et l'exemplarité des récits d'expérience retenus.

Se voir confier le soin de lire à haute voix devant un public composite la transcription des propos de certains interviewés qu'elle n'avait jamais rencontrés obligeait Danielle à mesurer les implications d'une posture inédite. En effet, il s'agissait de rapporter ces paroles à deux catégories d'auditeurs potentiellement présents à la conférence : à ceux qui, pendant les entretiens les avaient émises à l'intention de Laurent et qui se les voyaient restituées selon un dispositif inhabituel et peut-être un peu intimidant et, en même temps, au reste du public qui les entendait pour la première fois et pour lequel elles étaient censées illustrer l'analyse. Cette distinction posée, plusieurs exigences d'ordre déontologique apparaissaient. D'abord, aux auteurs des paroles, on doit l'authenticité et la vérité. Pour l'interprète, une identification trop marquée était donc exclue qui aurait infléchi le propos, il fallait, autant que faire se peut, gommer sa propre subjectivité. Cependant, une voix « blanche », une lecture froide, non-incarnée, aurait artificiellement dépouillé le discours oral des signes qui, dans la réalité, l'accompagnent obligatoirement (rythme, intonations, silences, etc.) et font sens. L'objectif essentiel étant de « faire vivre » la parole ouvrière, nous avons choisi de laisser affleurer l'empathie dans la lecture et d'adopter la sobriété dans l'attitude et les gestes. Précisons que lors des répétitions préalables Laurent a pu, fort de l'expérience vécue, évaluer la justesse de l'ensemble et donner son aval aux choix d'interprétation.

Ensuite, si l'on considère maintenant l'ensemble du public, il fallait rendre sensible, sans excès, l'implicite du discours, le non-dit affectif des locuteurs qui pouvaient favoriser une perception affinée de la cohérence entre l'analyse et son illustration. C'est pourquoi nous ne nous sommes pas interdit de traduire par exemple l'ironie de telle remarque, la coloration humoristique de telle autre ou encore l'émotion du souvenir.

4. La question réflexive

Daniel Bizeul, dans son article « Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ? » (2008 : 99), souligne :

Sauf exceptions, les chercheurs s'abstiennent [...] de revenir vers les personnes concernées afin d'obtenir des remarques sur leur compte rendu d'enquête. Ils se comportent comme si la possibilité d'avoir mal vu et mal compris ne les effleurait pas ou comme si leurs résultats découlaient d'une création si fragile ou d'une procédure si stricte que la moindre réaction pouvait en amoindrir la qualité. Ils affichent aussi la bonne conscience de ceux qui se sentent des droits sur autrui, qu'importe ce qu'ils en ont perçu et compris.

Il va sans dire que toute la démarche de recherche de Laurent et précisément le choix de donner cette conférence à Vierzon témoignent d'une conception radicalement opposée de son travail. Pour autant, en considérant qu'une réflexion sur les effets à plus ou moins long terme de la diffusion des savoirs scientifiques est nécessaire (Lepoutre, 2001 : 98), nous avons pu percevoir ces effets très rapidement du fait même de la forme que prenait la restitution. Certains d'entre eux, plutôt négatifs, amenaient à s'interroger notamment sur la pertinence du dispositif de conférence. La composition du public mettait en évidence une faible implication des interviewés, surtout des jeunes, et une présence minoritaire des ouvriers. Par ailleurs, la principale critique négative, formulée par quelques participants et qui se cristallise dans la remarque du président de l'association patrimoniale (« cours de Sorbonne »), portait sur la possible inadéquation du discours théorique à une certaine partie du public peu familier d'un contenu sociologique. On peut penser que, à travers le reproche d'élitisme qui doit être entendu, c'est aussi un sentiment sous-jacent qui s'exprime. Celui-ci peut être induit par notre dispositif-même, sorte de miroir de la relation dominant/dominé, s'exerçant dans ce cas dans le domaine de l'échange intellectuel (organisation spatiale qui valorise les conférenciers et les interactants les moins en difficulté quant à la prise de parole publique, parti pris de fidélité au contenu conceptuel et à la précision lexicale, etc.). Enfin, les illustrations biographiques, qui ont fait l'objet d'appréciations positives, devaient dans notre esprit éclairer le discours théorique. Or, paradoxalement, étant plus immédiatement accessibles, elles ont pu contribuer à le déprécier auprès des participants les plus réfractaires.

Si on ne peut qu'abonder dans le sens de ceux qui, comme Jean Jamin (1986), estiment que les « ratés » sont inhérents à toute enquête, et qu'ils ont donc épistémologiquement une valeur heuristique, c'est un effet que nous étions prêts à assumer dans le retour d'enquête dès lors que le dispositif mobilisé nous permettait de répondre à un des impératifs essentiels à nos yeux : l'impératif de réflexivité. En sociologie, la réflexivité est la faculté par laquelle un individu réfléchit sur lui-même et en particulier sur son existence sociale. Pour certains, elle est même un « critère décisif d'évaluation des recherches » (Bizeul, 1998 : 778). De ce point de vue notre dispositif,

tout imparfait qu'il était, n'en a pas moins permis de favoriser le processus réflexif. C'est un élément que nous avons pu évaluer dans l'immédiateté du débat. Depuis ce jour, de nombreux retours ont confirmé ce constat. Le choix d'une double narration, théorique et biographique, permettait de rendre compte du social dans un mouvement dialectique affect/intellect, percept/concept.

Dans le retour de recherche en tant que contre-don, Philippe Sahuc voit aussi « l'ambition de concerner une demande sociale, peut-être latente ». Mais, selon lui, cette demande peut constituer un obstacle à la réception du discours sociologique « tant se fait alors criant le besoin d'action pour changer une situation difficile » (Sahuc, *op. cit.*). C'est sous cet angle que nous pouvons questionner la réflexivité en nous appuyant pour cela sur les deux remarques suivantes : « D'accord avec votre analyse. Mais concrètement, quel rôle l'intellectuel est-il prêt à jouer pour contribuer à faire changer les choses ? » et « On s'est un peu endormi. Au lieu de subir, il faudrait que les ouvriers se remettent à agir ». Il faut noter que ces phrases appartiennent à des interventions plus développées où les énonciateurs apparaissent clairement comme rompus à la réflexion sur les faits sociaux. Le premier, mari de l'une des enquêtés, Aline, est syndicaliste au sein du CE d'une multinationale. Le second, Paul, on s'en souvient, est militant communiste. Toutes deux montrent que le discours du chercheur a été intériorisé, admis et qu'une sorte de reconnaissance mutuelle s'est installée entre individus appartenant à une communauté qui réfléchit à une même situation sociale, celle des ouvriers. Ainsi, dans la remarque du mari d'Aline, « D'accord avec votre analyse » est posé d'emblée. La question qui suit pourrait spontanément renvoyer le chercheur à une image négative de « décepteur du social » comme le dit David Lepoutre en se référant à Françoise Zonabend (Lepoutre, *op. cit.* : 98). A contrario, on peut penser que cette question légitime le discours sociologique en tant qu'elle considère l'aval du travail d'enquête. C'est une sorte d'invitation à s'inscrire dans une dynamique qui inclut le chercheur et son objet d'étude dans l'action du groupe social considéré. Ainsi, à travers la réflexivité, ce dernier est invité à participer à l'ouvrage. Quant à l'analyse elle-même, si l'on suit certains chercheurs, plutôt que de fournir une image figée du fait social, elle est appelée à inclure les apports réflexifs dans l'élaboration de l'objet. La remarque de Paul se prête, à notre avis, au même commentaire. Mais de plus, ici la réflexivité s'opère dans un deuxième temps à l'intérieur même du groupe social des interviewés (dont Paul fait partie) et plus largement de celui des ouvriers. Sa remarque s'apparente à une mise en abyme : Paul se saisit de l'image proposée par le retour d'enquête, se l'approprie et la renvoie au groupe sous la forme d'un propos autocritique et militant. On le voit avec ces deux exemples, un jeu de miroir des idées et des affects s'opère par les effets de la réflexivité sans lequel la recherche travaille en circuit fermé et la frontière entre chercheur/objet d'étude reste étanche. À Laurent lui-même, le reflet de l'intellectuel est renvoyé qui l'incite à s'interroger à nouveau sur sa place dans la relation de recherche.

Lorsque le retour d'enquête prend la forme d'un échange oral direct, en raison de sa nature-même, il instaure immédiatement une interaction sociale, au sens goffmanien. Ainsi, à l'instar de l'auditeur dont l'affect est directement sollicité et peut se faire vecteur de conceptualisation, le chercheur lui-même est forcément amené à constater les effets de son implication, et ceci quel que soit l'angle d'analyse choisi (subjectivité, éthique ou

réflexivité). Si nous avons largement anticipé les effets étudiés dans ce développement, grâce à la distance qui nous sépare de l'effectuation de l'expérience de retour sur enquête, un dernier élément d'observation mérite qu'on lui accorde une place particulière. Il nous servira donc de conclusion. Cet élément fait écho à la remarque déjà citée d'un professeur de lettres qui, notant « un intérêt certain pour la culture », avait demandé à Laurent : « Quelle est la place de ce matériau dans votre travail de sociologue ? » Ici le chercheur est questionné sur sa conception personnelle et sur sa pratique de la sociologie qui, tout en prenant pour objet l'humain, comme la littérature, le cinéma ou le théâtre, se donne des méthodes et des finalités différentes. Sans considérer le clivage caricatural science/art et en tenant pour acquise à l'heure actuelle une possible transversalité entre ces approches intellectuelles du même objet, on peut voir dans la remarque de cet enseignant une piste de réflexion fertile pour qui s'intéresse à l'évolution de la discipline sociologique. La lecture théâtralisée des récits biographiques, nous avons pu le constater lors de la conférence, est un miroir de l'expérience vécue par les interviewés eux-mêmes et partagée par le groupe social mais, pour les ouvriers, à la satisfaction de voir leur propre réalité verbalisée et reconnue s'ajoute le plaisir d'en percevoir le caractère poétique. En effet, outre leur authenticité, les récits biographiques qui ont été lus revêtent une dimension esthétique certaine (force évocatrice des images, pertinence de l'ironie, humour et poésie aussi) qui les apparente à la création artistique. Celle-ci, on le sait depuis les anciens Grecs et leur théâtre tragique, provoque la catharsis. Plus généralement, établir un lien étroit dans le retour d'enquête entre l'étude sociologique de l'humain et la culture sous ses diverses formes nous paraît ajouter à son efficacité et surtout à son utilité pour la recherche elle-même et pour sa diffusion. Ainsi envisagée la culture n'est pas qu'un marqueur de ce que certains appellent la différenciation et d'autres l'exclusion sociale mais un bien commun et l'expression artistique le langage de l'émancipation et du partage. Leur donner une place dans cette expérience est légitime et ouvre des perspectives quant à la réponse à une problématique : Pour qui le sociologue écrit-il ?

Bibliographie

- Aucher, Laurent. « La mémoire ouvrière métallurgique à Vierzon », mémoire de DEA en sociologie sous la direction de Gérard Namer, Université de Paris Diderot, 1996.
- Aucher, Laurent. « La mémoire du collectif. Recherche sur la mémoire ouvrière : deux générations de métallurgistes à Vierzon », thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Numa Murard, Université de Paris Diderot, 2013 (1).
- Aucher, Laurent. *La Mémoire ouvrière. Recherche sur la mémoire du collectif*. Paris : L'Harmattan, 2013 (2).
- Bizeul, Daniel. « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie* n°39-4, 1998. 751-787.
- Bizeul, Daniel. « Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ? Enquêter et publier sur le Front national », *Sociétés contemporaines* n°70, 2008. 95-113.
- Bourdieu, Pierre. *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil (« Points essais » n°507), [1997] 2003.

- Goffman, Erving. *La Mise en mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1, *La Présentation de soi*. Paris : Minuit, 1973.
- Halbwachs, Maurice. *La Classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*. Paris, Alcan, 1912.
- Jamin, Jean. « Du ratage comme heuristique ou l'autorité de l'ethnologue », *Études rurales* n°101-102, 1986. 337-342.
- Legavre, Jean-Baptiste. « La “neutralité” dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix* n°35, vol. IX, 1996. 207-225.
- Lepoutre, David. « La photo volée. Les pièges de l'ethnographie en cité de banlieue », *Ethnologie française*, vol. XXXI, 2001. 89-101.
- Mauger, Gérard. « Enquêter en milieu populaire », *Genèses* n°6, 1991. 125-143.
- Mauss, Marcel. « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, ns, t. 1, 1923-1924. 30-186.
- Murard, Numa. *La Morale de la question sociale*. Paris : La Dispute, 2003.
- Sahuc, Philippe. « Don au chercheur et contre-don à de jeunes enquêtés », *Interrogations ?* n°13, 2011 (article en ligne consulté le 17 février 2014).
- Schwartz, Olivier. *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF, 1990.
- Thibault, Martin. *Ouvriers malgré tout. Enquête sur les ateliers de maintenance des trains de la Régie autonome des transports parisiens*. Paris : Raisons d'agir, 2013.
- Veyne, Paul. *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*. Paris : Seuil, 1971.